Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 2

Artikel: L'ami Marc
Autor: Margot, Ch.-Gab.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-199163

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLme ANNÉE. — N° 2. FONDÉ PAR LOUIS MONNET ET H. RENOU Samedi 11 janvier 1902.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
Suisse : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50
Etranger : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — **Suisse :** 20 cent.
Etranger : 25 cent. — **Réclames :** 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Pour devenir centenaire.

Tant pis ! je sais que je vais me mettre à dos l'honorable corporation des médecins, et la non moins honorable corporation des apothicaires, sans compter une légion de garde-malades, masseurs, sages-femmes à ventouses et croquemorts, tous gens qui font profession de vivre du malheur d'autrui.

Cela m'ennuie un peu, parce qu'enfin, on ne sait jamais de qui on peut avoir besoin dans ce monde.

Mais l'intérêt général doit passer avant l'intérêt particulier, n'est-il pas vrai, et je m'en voudrais de tenir caché le précieux trésor que je viens de découvrir.

Il n'a l'air de rien, surtout pas d'un trésor. C'est un vieux livre, passablement crasseux, qui doit avoir été bien souvent feuilleté, car il a conservé bon nombre d'empreintes mal odorantes. Il a perdu dans le cours de son existence sa couverture et son titre, de sorte que je ne sais pas même à qui l'attribuer. Son auteur fut sans doute un de ces génies inconnus qui... que.., allons, bon, voilà que je patauge ; cambons la gouille.

Malgré cela, c'est bien un trésor. Songez, il contient une foule de remèdes pour toutes les maladies connues et inconnues, depuis le *feu volage* et la *faim canine*, jusqu'à la *rénésie* et au *bégaiement*.

On y enseigne l'art de faire tous les spécifiques et toutes les panacées, des plus simples aux plus merveilleux : le *vinaigre des quatre voleurs*, préservatif infaillible contre la peste, dont les particuliers, est-il dit, « doivent toujours avoir une bouteille dans leur poche pour s'en laver la bouche et mettre dans le nez » ; *l'or de vie* qui guérit l'épilepsie, la *poudre de sympathie*, si précieuse dans les hémorrhagies, le *syrop de longue-vie ou de Calabre*, le meilleur de tous les stomachiques. *l'esprit de fourmy*, si utile dans le décroît, *l'élixir solaire, l'eau d'Arquebusade*, la *poudre de crapaud*, le *baume de soufre*, les *pilules universelles*, etc.

De nos jours, quand un homme est épuisé, on le rapicole avec du kola, ou du vin de Mariani. Nos ancêtres avaient *l'essence de sang de coq*, infaillible « dans toutes sortes d'occasions où la nature manque ». Ecoutez-en la recette :

« Prenez une pinte de bonne eau-de-vie, » versez-en la quatrième partie dans un grand » saladier de porcelaine, faites-y déjouter le » sang de sept jeunes coqs, et ayez soin de » battre l'eau-de-vie à mesure que le sang y » déjoute, versez-y ensuite le reste de l'eau-de-» vie en remuant toujours. Ajoutez à ce mé-» lange deux dragmes de canelle concassée et » demi-livre de sucre candi en poudre ; mettez » tout ceci dans une bouteille de grez bouchée » avec liège, mastic fondu et de la vessie de » cochon ; enterrez la bouteille dans le fumier » de cheval pendant quarante jours. Laissez » froidir liqueur avant l'ouvrir ».

Les rois de France avaient autrefois la vertu de guérir les écrouelles ou la scrofule par simple attouchement. Voici qui remplace fort avantageusement Sa Majesté Très chrétienne.

« Faites bouillir de l'huile d'olive, jettez-y » un crapaud vivant et bouchez bien le pot, » laissez le bouillir jusqu'à ce qu'il soit dé-» sossé. Retirez le pot du feu, laissez-le froidir, » et quand vous le découvrirez, gardez-vous » de la première vapeur. On met de cette huile » spiritueuse sur la tumeur avec une plume. »

Quant aux mamans dont les fillettes ont les pâles couleurs, elles peuvent laisser de côté le vin de quinquina. Voici qui vaut bien mieux :

« Prenez douze vers de terre, lavez-les dans » l'eau et faites-les tremper dans le vin blanc » pendant douze heures ; ôtez-les du vin, hâ-» chez-les et pilez-les tous à la fois dans un » mortier, mêlez tout avec un petit verre de » vin blanc pendant une heure, passez par un » linge, pressez le marc et donnez toute l'ex-» pression à boire à la malade ; réitérez pen-» dant trois matins. »

Seulement, tendres mamans, croyez-moi, ne dites pas à vos fillettes ce que vous leur faites avaler.

Plus d'esquinancies. Ecoutez comment on s'y prend !

« Prenez un nid entier d'hirondelle, faites-le » frire dans du beurre frais non salé, et après » l'avoir mis entre deux linges, appliquez-le » sur la gorge en l'assujettissant avec une cra-» vatte ou autre bandage. »

Une chose cependant me laisse rêveur. Faut-il prendre le nid avec la mère et les œufs, ou bien tout seul ?

L'hydropisie ? Elle est domptée.

« Prenez deux livres de crapauds vifs, une » livre d'huile, et demi-livre de cire ; faites » bouillir dans un vaisseau bien fermé avec de » la pâte jusqu'à diminution de la moitié. »

Vous aviez toujours cru, n'est-ce pas, que les escargots ne servaient qu'au plaisir de quelques gourmets, et que les coitrons n'avaient été créés que pour faire endêver les jardiniers. Erreur ! Triple erreur !

Ils entrent dans je ne sais combien de recettes.

Ainsi, pour la poitrine, rien ne vaut le bouillon fait avec un poulet farci d'orge, de raisins, de figues, et de douze limaçons à la coque.

Ils sont bons... vous ne le devineriez jamais, même contre les coups de soleil.

« Prenez trente ou quarante limaçons à co-» que, pilez-les avec deux pincées de sel, éten-» dez-les sur des étoupes, et appliquez-en sur » les deux plantes des pieds ; laissez-y ces ca-» taplasmes pendant trois heures, et renou-» vellez-les.

Messieurs les goutteux, voici pour vous :

« Si on veut être à l'abri de la goutte dans le » cours de toute l'année, on n'a qu'à se faire » saigner aux deux orteilles dans le mois de fé-» vrier, lorsque la lune est dans le signe des » Poissons !..... »

Notre auteur a aussi pensé à vous, mesdames Si vous voulez faire disparaître les lentilles, taches de son ou *piolles* qui défigurent quelquefois votre charmant visage, « prenez » un fiel de chèvre, mêlez-le avec de la farine » de pois, jusqu'en consistance de bouillie, et » appliquez-en soir et matin. »

Les limaçons à coquille, mêlés avec des citrons, des blancs d'œufs, et distillés, produisent aussi une liqueur merveilleuse, pour la rougeur du visage.

Pour faire revenir les cheveux où il n'y en a plus :

« Prenez des mouches à miel autant qu'il » vous plaira, faites-les sécher au four dans un » panier pour les mettre en poudre fine : faites » des cendres de châtaignes, prenez ensuite » deux dragmes de chacune de ces poudres, » jettez-les dans quatre onces d'huile de noi-» sette et frottez-en pendant huit jours deux » ou trois fois la place où vous voulez avoir » des cheveux. »

Enfin, voici comment on guérit les verrues ou poireaux.

« On se sert d'un oignon rouge, qu'on par-» tage en deux moitiés dont on frotte bien les » poireaux ; après quoi on réunit l'oignon, on » le lie avec du fil, et on le jette dans les lieux ; » on peut se servir d'une pomme de renette à » la place de l'oignon, et l'on obtient le même » effet ! »

Pas étonnant si nos ancêtres devenaient si vieux ! Messieurs de la Faculté, croyez-moi, pendez-vous ! !

PIERRE D'ANTAN.

L'ami Marc.

Un brave homme de mes amis — Monsieur Marc B. — vient de mourir. Le fait n'a rien, en lui-même, d'extraordinaire ; c'est un accident fort commun à tout âge, et plus encore à soixante ans. Ce départ, néanmoins, m'a causé une peine très vive. J'aimais beaucoup ce bon Vaudois, qui avait su rester très jeune de cœur ; il vous accueillait toujours avec un bon sourire et un mot aimable en vous tendant la main, toute large. Sa jovialité était connue fort loin, de même que son hospitalité, dont on abusait un peu, parfois. Vivant seul, retiré, presque en ermite, il aimait qu'on ne l'oubliât pas ; aussi, sa petite maison — sa Cascinetta, comme il l'appelait — était-elle ouverte à tout venant. Il y avait toujours un sourire pour chacun... et un petit verre de *penatzet* pour ceux que ne retenait pas un vœu d'abstinence ! Ah ! les gais moments que j'ai passés en la compagnie de l'ami Marc. Malgré notre différence d'âge, on s'entendait à merveille — j'allais dire comme larrons en foire. — Etant resté jeune, il aimait la jeunesse ; il avait beaucoup voyagé, avait vu beaucoup de gens et possédait, sous une certaine timidité bien vaudoise, une grande pratique du monde et de ses ruses. C'était, comme on dit chez nous, un roublard. Il savait, mieux que personne, saisir l'occasion de rire un brin, et non sans esprit, comme vous l'allez voir.

Un jour qu'il travaillait à son jardin, chaussé de sabots, d'une mise plutôt patriarcale, un individu se présenta sur le chemin. C'était un assez vilain sire, un de ces chercheurs de travail que la déveine poursuit et qui n'en trouvent jamais. Mon ami B. recevait assez fré-

quemment de ces visites-là. Il aimait ces vagabonds qui apportaient quelque diversion à sa vie de solitaire ; il avait toujours pour eux quelques sous et un verre. Ce jour-là, M. Marc B. se retournant reconnut le visiteur.

— Bin lo bondzo ! dit-il tout en maniant la bêche.

L'arrivant qui n'avait jamais vu le propriétaire s'imagina, à la mise, qu'il avait affaire au domestique. Aussi ne se mit-il pas en frais de politesse.

— Bien le bonjoû ; il n'est pas là le patron ?

— Que non.

— Où est-il ?

— Ma foi, il ne me dit pas où il va, ni ce qu'il fait ; il est parti ce bon matin ; mais peut rentrer d'un instant à l'autre.

— Ah !... dis voir, c'est un rude vilain bougre, on dit qu'il ne vaut rien tant pour les pauvres.

— Eh ! quelle horreur ! Qui vous a dit ça ?

— Je sais pas ; on dit comme ça que c'est un mauvais bougre.

— Ma foi, je n'en sais rien ; pour moi, je n'ai pas à m'en plaindre

— Te paie-t-il bien ?

— Que oui.

— Il te donne bien à manger ?

— Que oui... Et tenez, vous me faites penser que c'est le moment de prendre les » dix-heures ». Acceptez-vous un bocon de pain et de fromage ?

— C'est pas de refus, ma foi ; je n'ai rien mangé ce matin et j'ai la peau du ventre qui se bat avec celle du dos.

L'ami Marc sourit, fit entrer son étrange visiteur et l'installa dans sa cuisine, devant une miche de pain blanc et un bon quartier de Gruyères.

— Tenez, servez-vous, pendant que je descends à la cave tirer un verre.

L'autre ouvrit de grands yeux étonnés.

— Comment, il te laisse la clé de la cave ?

— Que oui !... Tu vois que ce père B. n'est pas si mauvais qu'on le dit.

Ils mangèrent et trinquèrent ; le vin était bon et le vagabond, cependant qu'il se réconfortait, ne cessait de médire du propriétaire de la Cascinetta. Mon ami Marc, avec un sérieux dont il a emporté le secret, le poussait aux confidences en remplissant son verre ; il en fit ainsi dire pis que pendre de ce « vilain bougre », comme il l'appelait.

— Au fond, vous avez raison, disait-il même ; il ne vaut pas le diable. Puis, soudain : Ah ! mon Dieu, s'il allait revenir et nous trouver en train de manger son fromage et de boire son vin....

Et vite il débarrassa la table.

Dans le jardin, il donna quelques sous à son visiteur qu'il congédia sous prétexte qu'il avait un travail à terminer avant l'arrivée du patron.

Puis le vagabond à peine à l'angle du chemin, près de la maison d'école, il partit d'un grand éclat de rire...

Méditez cela, lecteurs, et vous verrez que mon ami Marc B. était un brave cœur qui avait sa façon de pratiquer la charité.

Que Dieu ait son âme, moi je lui garde un pieux souvenir.

CH.-GAB. MARGOT.

Vieux mots.

M. F. Isabel demandait, dans l'avant-dernier numéro du *Conteur*, des éclaircissements sur le vieux mot d'*avouillars*. Grâce à l'obligeance de M. Alfred Millioud, nous sommes en mesure de lui en donner d'aussi complets que possible :

Ce mot, nous écrit M. Millioud, se rencontre souvent dans le Registre du Conseil d'Aigle, au XVIIe et au XVIIIe siècle. Il s'écrit aussi *advouillards*, *avolliard*. Nous allons donner quelques citations par lesquelles le sens apparaîtra de lui-même.

En décembre 1687, il est dit : « La récolte des *avouillards* et visite des cheminées a été arrêtée précisément à mercredi prochain. »

En novembre 1688 : « On publiera la récolte des *avouillards*, on pourra aller à la Chenaux à des jours où il se trouvera des charge-ayants (délégués du Conseil) pour prendre garde qu'il ne s'y commette aucun abus. »

Le 9 décembre 1737, ce mot est en marge d'une délibération conçue comme suit : « Comme on se trouve dépourvu de fiches et que l'on craint que LL. EE. ne nous en accordent plus dans leurs limites (de forêts), M. le Procureur est chargé d'aller à Leysin avec un conseiller, faire un rôle exact des vaches qu'il y a rière le territoire de Leysin et avertir tous les particuliers de les faire venir au plus tôt. Le Secrétaire des Bâties (digues de la Grande-Eau) devra faire un rôle pour la recouvre des *avouillards* que les habitants doivent tant pour le focage que pour la taxe de leurs biens, lequel rôle sera publié pour la conduite de ceux qui les doivent fournir. »

En novembre 1751, « on se trouve entièrement dépourvu de fiches ou *avouillards* pour piloter et assurer les bâties du Rhône et de la Grande-Eau. »

Dans un compte de 1660 (aux archives d'Aigle), il y a encore : « Pour achat de deux maillets pour battre l'*advouillard* vers la Grande-Eau, 1 florin. »

Qu'on nous permette encore une citation qui n'est pas la moins concluante ; dans un document qui remonte à l'an 1544, il est dit : « Aussi doivent les dits de Leysin, bailler tous les ans, *pour chaque vache qu'ils garderont*, un *avolliard* aux dits d'Aigle pour les dites bâties, lesquels *avolliards* ils doivent couper rière leur communauté de Leysin s'ils y en trouvent ; et cas avenant qu'ils n'en trouvassent, alors ils peuvent couper sur la communauté d'Aigle, aux lieux plus convenables et moins dommageables. »

En somme, ce sont donc des pieux de sapin. *Avouillard* me semble signifier exactement un « arbre à aiguilles » ; ou bien simplement « une grosse aiguille, une flèche », à peu près comme cet autre vieux mot, la *dagne*, fréquent aussi dans les anciens documents.

Car je trouve mention en 1594 d'un *avulliard* de faug, c'est-à-dire de hêtre, planté à un endroit où devait ensuite être mise une borne, dans la plaine du Rhône du côté du Valais.

Il existe, dans la région du Grand-Combin, « le massif des *Avouillons*, composé d'une vingtaine de pointes toutes plus délabrées les unes que les autres, d'où son nom : *Avouillons* ou *Avolions* qui, dans le patois de la région, signifie *Aiguillons*. » (*Echo des Alpes*, février 1897.)

Rière Gland, il y a aussi les *Avouillons* ; je ne puis pas en parler *de visu*.

L'*Avallion* était, avant 1722, un lieu dit dans l'endroit qui, aujourd'hui, s'appelle l'*Entremouye*, entre La Posse et Gryon.

Ce qui parle encore en faveur de ce sens de « grosse aiguille », c'est que, selon Gilliéron, dans le patois de Vionnaz, le mot *avouelter* se dit d'un épi qui commence à « pointer ».

L'an ion.

Vouaiquie don cé l'an ion avau la dérupito ïo l'a êtâ teni compagni âi vilho chacots, âi z'épolettès, âi crinolines, âi brego, et tot pliein d'affèrès dâi z'autro iadzo qu'on a remisâ pè lo lénau avoué la vilha farraille.

Ein-no êtâ tré ti conteints dé cé l'an ion ? Oï et na ! mâ, po bin derè, cein n'est pas onco tant mau z'allâ se n'y avâi pas zu cllia pesta dè grâla qu'a tot tsaplliâ lo vegnoublio dâo côté dè pè Vevay, mâ, on a bio férè, quand lo mau vâo arrevâ, lo faut supportâ et, po cein qu'ein est dè la grâla, l'aront bio teri contre avoué dâi pices dè doze et tota l'artilléri dè l'arsenau dè Mordze po la reinvouyi pe levé, bernicle ! quand le vâo tsezi, faut la reçaidrè et clliâo carres dè pétoles blliantsès que lo bon Dieu no z'einvouyè, l'est binsu po no z'appreindrè que n'ein petétrè oquiè à no reprodzi.

L'an ion n'a pas êtâ tant bon po lè rai et clliâo que sont hiaut plliaci ; la tanta Vittorine, l'eimpereusa dâi Godémes dè pè Metrux, a veri lo dou à la metse ; ma fai, l'êtâi dza vilha et quand l'hâora d'einfelâ lo gardabi dè sapin est quie, n'ia pas, faut modâ !

Et cé pourro Marque Tienlair, lo Présideint de l'América d'amont, dîtès-vai ! Sè vaire tiâ dinse et onco pè 'na cacibraille d'anarchiste ! Eh ! chameaux, va ! foudrai-te pas tot cein éterti !

La fenna âo rai dâi macarounis a bouébâ l'an passâ et cllia à l'eimpereu dè Russie assebin, mâ cein ne lâo va pas tant. Nicolas est bordon qu'on dianstro et lo Vitto-Manivelle est tot grindzo, kâ, comptâvant su dâi valets et craque ! dâi demi-batz ti lè dou. L'ont fé tot parai dâi tire-bas dâo dianstre po clliâo dou batsi et lè duès sadze-fennès ont reçu dâi trindiettès que n'êtâi pas dè la moqua dè tsat, allâ pi !

La fenna âo rai dè Serbie atteindâi assebin dâo nové po l'an passâ, lo bri êtâi dza coumeindâ et... rein ! Lè papai, que sont tant crouiès, desiont que lo Quesandre, quand l'a cein vu, avâi taupâ sa fenna et que volliâvè mimameint démandâ son divorce. Ora, ne sarâi-te pas 'na vergogne po dâi dzeins assez hiaut plliaci ! Mâ tot cein n'est que dâo barjaquâdzo, à cein que paret.

Lè z'Anglais sè tserpegnont adé avoué lè Transvaliens, qu'on ne sâ pas quand cein vâo botsi ; clliâo Boaires tignont bon et ne volliont pas bastâ ; l'est veré que ne sont pas dâi capons ; l'ont cé générau de Vettre qu'est on tot terribllio ; po lo corrâdzo, resseimbllié à Vinquélriéde, vo sédès, cé dè Sinpaque ! et l'a atant poaire dè Kirchenair et sè bataillons, qu'on osé de 'na caïe dè motse. Lâo fot dâi racliiâïès dâo tonaire et font sautâ à la dynamita dâi treins dè marchandi quasu totès lè senannès et cein n'a rein l'air dè volliâi botsi.

Lè Français n'ont pas fé grand pussa l'an passâ. Ein dévant, tsandzivant lâo Conset d'Etat atant dè iadzo què no z'autro dè tsemise ; mâ ora, l'ein ont ion que tint bon, n'ia pas ! L'ont tot parai manquâ dè s'eimpougni avoué lè Turques rappo à on eindébarcadéro dè bateau à vapeu que l'ont per lé et l'aviont dza einvouyi 'na demi-compagni dè naviots po lè bombardâ ; adon Rebedoulami, lo surtan, a prai poire et l'a bastâ.

Guelioumo fâ adé dâi discou decé delé à sé z'allemands, mâ dâi iadzo, clliâo chouabes ne lè z'avâlont pas asse bin ni avoué atant dè plliési què la campouta et lo bacon, kâ bin soveint, va pi trâo liein !

Per tsi no, n'ia pas zu gros grabudzo, hormi que stu l'âoton n'ein renoumâ lè municipau et lè grands conseillers ; y'ein a zu dâi dégomâ, dâi vilho qu'ont êtâ renoumâ et on a boutsi lè pertes ein metteint dâi dzouveno. Et tandi clliâo quatr'ans on ne vâo dièro vaire se cein âodrâ mi, sarè tot'on, coumeint desâi la tanta Françoise à se n'hommo lo leindéman dâi vôtès po lè conseillers dè coumouna. Noumâ lè z'ons, boutâ lè z'autro, l'est tot lo mimo diabllio ; d'ailleu, clliâo conseillers ne vallionT pas pllie tcher lè z'ons que lè z'autro !

Ora, cllia vilha, ne sarai-te pas 'na tota bouna po on syndico !

* *

Le pensionnaire des Blesson.

FIN.

Quand deux ou trois heures plus tard, Mme Blesson rentra, elle trouva la maison sens dessus-dessous. Les portes claquaient, Madeleine allait et venait en levant les bras au ciel et l'on entendait la voix de M. Blesson qui criait : « Où est-il ce sacripant ? où est-il ce bandit ? Il faut que je lui flanque mon pied quelque part !... Canaille ! canaille ! canaille ! »

— Grand Dieu ! qu'arrive-t-il, Madeleine ?